MA FORMATION EST PRISE EN CHARGE

J'ALLIE FORMATION DIPLÔMANTE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

JE SUIS RÉMUNÉRÉ.E

JE FACILITE MON INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

INTÉRESSÉ.E ?
RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE :
santestcfa.fr

AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS INFIRMIER.ÈRE PUÉRICULTURE

L'APPRENTISSAGE by santest

Actualisé le 31/01/2024

#AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS INFIRMIER.ÈRE PUÉRICULTURE

POURQUOI CE MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES !

- Vous pourrez associer **théorie et pratique** sur le terrain dès le début de votre formation.
- Vous serez **plus compétitif.ve** sur le marché du travail et doté.e d'une **expérience reconnue**.
- Vous serez **rémunéré.e** pendant votre formation.
- Vous vivrez une **expérience qualifiante et valorisante** au sein d'une équipe de professionnels.

VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ D'EMPLOYEUR ?

Pas de soucis, SANTEST vous accompagne également dans la recherche d'un employeur

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

POUR DEVENIR APPRENTI.E INFIRMIER.ÈRE PUÉRICULTEUR.RICE, IL FAUT ÊTRE VOLONTAIRE MAIS AUSSI :

Transmettre à un IFP partenaire :

- ☐ pièce d'identité
- ☐ CV
- ☐ lettre de motivation sur votre projet professionnel
- ☐ promesse d'embauche en contrat d'apprentissage

+

Être agé.e de moins de 30 ans.*

*ou disposer d'une RQTH.

INTÉRESSÉ.E ? RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE : santestcfa.fr

4, rue Monseigneur Thouvenin - 54000 NANCY
Tél. 03 83 41 62 70 - contact@santestcfa.fr

santest
AU SERVICE DE LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ